

# CERTIFICAT DE PRISE EN CHARGE

d'un étudiant non ressortissant de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen.

Le soussigné(e) *Le fiancé* s'engage par écrit à venir et à veiller à la personne qui s'occupe de lui(e) *seul(e)*,

Fait à Paris , le

Signature

Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende, le fait :  
1°) D'établir une attestation ou un certificat faisant état de fait *faux*